

Publié le 19 novembre 2021

NOUVELLE REP BÂTIMENT : LES ENTREPRISES DU RECYCLAGE PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉES

FEDEREC prend acte des précisions apportées par le Gouvernement sur la mise en œuvre de la nouvelle REP produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) publiées dans un communiqué de presse le 17 novembre 2021.

Devant la complexité de la mise en œuvre de la nouvelle REP Bâtiment, les pouvoirs publics en concertation avec l'ensemble des parties prenantes qu'ils ont entendu, ont donc décidé de reporter la mise en œuvre de cette REP de 6 mois à 1 an. La publication du décret fixant les règles et principes de cette nouvelle filière est maintenue d'ici fin 2021. Les éco-organismes pourront être agréés dès 2022.

François EXCOFFIER, Président de **FEDEREC** et Olivier PONTI, Président de **FEDEREC** BTP, saluent cette respiration nécessaire. Dans un contexte particulier de pénurie des matériaux et d'envolée des prix des matières que cette nouvelle REP aurait pu aggraver, **FEDEREC** est à pied d'œuvre pour défendre les intérêts des entreprises du recyclage.

Ensemble, partenaires et pouvoirs publics devront trouver le bon calendrier pour une mise en œuvre progressive par étape, qui respecte les équilibres financiers et territoriaux. L'objectif commun partagé par **FEDEREC** est de trouver les modalités qui permettront de conjuguer compétitivité du secteur du bâtiment et protection économique des industries du recyclage pour une transition écologique réussie.

Vous retrouverez de plus amples informations sur le site du Gouvernement via le lien suivant : <https://www.ecologie.gouv.fr/gouvernement-precise-modalites-mise-en-oeuvre-nouvelle-filiere-responsabilite-elargie-des>

À PROPOS DE FEDEREC

FEDEREC est la Fédération Professionnelle des Entreprises du recyclage.

Elle est régie par le Livre IV, Titre 1^{er} du Code du Travail.

Créée en 1945, **FEDEREC** représente 1 200 entreprises soit 2 400 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières du recyclage.

FEDEREC est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

Chiffres-clés 2020

71,5 Mt de matières collectées, dont 41,5 Mt de déchets du Bâtiment – 7,6 Mrds € de Chiffre d'affaires – 531 M € d'investissements – 1 200 entreprises de recyclage – 2400 établissements - 31 000 emplois directs, non délocalisables – 19,6 Mt de CO2 évitées équivalent à 84% des émissions annuelles du transport aérien français – 108 TWh évités équivalents à la production finale de 14 réacteurs nucléaires en France

LES ENTREPRENEURS DU RECYCLAGE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE